



A retenir

BLACK-ROT



Soyez vigilant à la pluie en fin de semaine, des contaminations sont possibles.

MILDIOU



Des tâches ponctuelles sont observées. Les contaminations issues du 19 mai seront visibles dans une semaine. Soyez très vigilants à la pluie en fin de semaine.

OIDIUM



Vigilance sur les parcelles sensibles et vigoureuses.

CICADELLE FLAVESCENCE DOREE

PREMIER TRAITEMENT OBLIGATOIRE
du 07/06 au 16/06



Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[La note technique commune vigne 2025](#)

METEO

• Cumul de pluie de la semaine précédente (Source IFV)

Station	Date								Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (26/04/25)
	lundi 19 mai 2025	mardi 20 mai 2025	mercredi 21 mai 2025	jeudi 22 mai 2025	vendredi 23 mai 2025	samedi 24 mai 2025	dimanche 25 mai 2025			
Prayssac (radar)	27,8	18,4	6,2	0	0	0	0	52,4	111,7	
St Vincent Rive d'Olt (radar)	20	2,5	8,9	0	0	0	0	31,4	83,6	
Sauzet (radar)	34,6	8	1,8	4,1	0,3	0	0	48,8	89,5	
Soturac (radar)	30,9	1,8	11,1	0	0	0	0	43,8	118,9	

• Prévisions du 26 mai 2025 (Source : Plein Champ - MétéoFrance)

Date	mar 27/05	mer 28/05	jeu 29/05	ven 30/05	sam 31/05	dim 01/06	lun 02/06
Température (°C)	9-26	10-28	11-31	12-36	16-35	15-29	12-29
Pluie (mm)	0-0	0-0	0-1	0-0	0-1	1-13	1-12

Les températures seront estivales en fin de semaine avec une nouvelle dégradation possible à partir de dimanche, à confirmer.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Syndicat de Défense des
vins AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SODEPAC, Vinvalie Cave
des Côtes d'Olt

STADES PHENOLOGIQUES



*Boutons floraux
séparés*

Début de floraison

Floraison

Pleine fleur

Photos CA81/Vinovalie

Cépage	Boutons floraux séparés	Début floraison	Floraison	Pleine fleur
Merlot				
Côt				
Chardonnay				

Tableau des stades phénologiques du vignoble

Code couleur :	Stade majoritaire	
	Stade présent	

Les Merlot et Chardonnay sont au stade début de floraison.



Chardonnay en fleurs (Photo Sodepac)

BLACK ROT *(Guignardia bidwellii)*

• Éléments de biologie

Les contaminations primaires et secondaires se superposent ensuite jusqu'à épuisement du stock de périthèces. Pour en savoir plus : [Le black-rot sur ephytia](#)

• Situation au vignoble

Cette semaine il n'y a pas de nouvelle sortie de symptômes dans le vignoble.

Évaluation du risque : Un risque de contamination existe pour chaque pluie significative. Sur les parcelles déjà impactées, un risque de repiquages existe en présence d'eau libre (pluie ou rosée). Soyez vigilant en fin de semaine, des orages sont possibles.



Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle utilisables contre cette maladie. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#).



Résistance : le black rot présente des résistances vis-à-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Biologie

Pour en savoir plus : [Le mildiou sur ephytia](#)

• Situation au vignoble

Quelques nouvelles tâches sont observées ponctuellement dans le vignoble et sur le TNT, ainsi que quelques sorties sur grappes.



Mildiou sporulé sur grappe de Malbec (Photo Sodepac)

• Modelisation (Potentiel Système)

Situation au 25 mai :

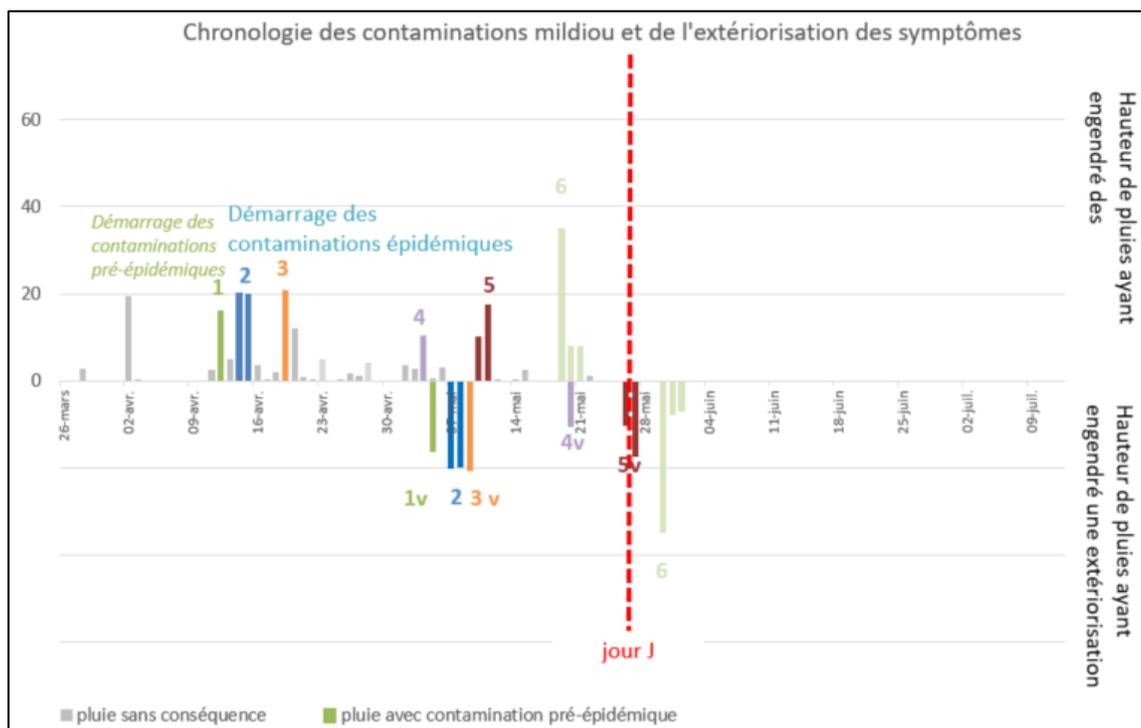
L'orage du 19 mai a fait augmenter le risque, il est modélisé fort sur la majorité des points. Des contaminations épidémiques d'intensité faible à forte ont été modélisées sur toutes les situations. Les extériorisations des contaminations ayant pu avoir lieu début mai sont modélisées visibles depuis plusieurs jours.

Simulation au 1er juin :

La pression repart à la baisse en lien avec l'absence de pluie annoncée, le risque sera moyen à St Vincent et Sauzet, et restera fort à Prayssac et Soturac à J+7. Le cumul nécessaire pour entraîner des contaminations épidémiques reste de **3 mm**. Les extériorisations des contaminations de mi-mai (Prayssac) sont modélisées en fin de semaine. Le temps d'incubation diminue, il est d'environ 13 jours pour les contaminations de la semaine passée.

Historique des contaminations :

Contaminations possibles le :	Temps d'incubation modélisé	Sorties de taches modélisées à partir de :	Taches observées au vignoble
3-4 mai	17 j	>19 mai	✓ (plutôt sur pampres)
6 mai	17 j	23 mai	✓ (ponctuelles)
10-11 mai	15 j	26 mai	
15 mai	15 j	30 mai	
19 mai	13 j	2-3 juin	



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le vignoble de Cahors et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

Evaluation du risque : Sur les parcelles présentant des tâches des contaminations secondaires sont possibles. Surveillez la sortie des symptômes, les contaminations du 19 mai devraient être visibles d'ici une semaine. Soyez très vigilants aux risques d'orages en fin de semaine.

Méthodes prophylactiques :

- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).
- maîtriser les pampres.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [ici](#).

Résistance : le mildiou présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)



OÏDIUM (Erysiphe necator)

• Éléments de biologie

Pour en savoir plus : [L'oïdium sur ephytia](#)

• Situation au vignoble



Oidium sur feuilles (e-phytia)

Évaluation du risque : La période de sensibilité est en cours. Elle s'étale du stade « boutons floraux séparés » à « fermeture de la grappe ». Soyez vigilants en cas d'humidité sur les parcelles vigoureuses et sensibles.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

L'utilisation de variétés résistantes (Artaban, Vidoc, Floreal, Voltis...) constitue un outil alternatif à la protection de la vigne. <https://www.plantgrape.fr/fr>



Résistance : L'oïdium présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

Pour en savoir plus : [Lobesia sur ephytia](#)
[Fiche technique DRAAF Piégeage](#)

• Modélisation (LOB-IFV)

Le stade L3-L4 est majoritaire.

• Situation dans les parcelles

Des glomérules commencent à être observés dans le vignoble.



Glomérule et sa chenille (photo Vitivista)

Évaluation du risque : Il n'y a pas d'intervention à prévoir sur la 1^{ère} génération. C'est le niveau de dégâts en G1 qui permettra d'évaluer la pression et d'envisager une gestion ciblée sur la 2^{ème} génération.

Rappel du seuil indicatif de risque en 1^{ère} génération :

- 50 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)
- 5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle).

Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique.
<https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Biologie et description des symptômes

Conditions favorables : forte vigueur, excès d'eau pour la vigne, entassement de la végétation, certains cépages sont plus sensibles (Malbec, Braucol)



Adulte de cicadelle verte (à gauche, photo IFV) et larves (à droite, photos ephytia)

Les larves de premier stade sont de couleur blanche, petites, et ne possèdent pas d'ailes. Au cours des stades successifs, les larves deviennent vertes, parfois rougeâtres et présentent des ébauches d'ailes bien développées à partir de l'avant dernier stade. Elles ont un déplacement rapide « en crabe » (en oblique) et se situent sur la face inférieure des feuilles (Ephytia).

• Situation au vignoble

Des individus sont observés sur le terrain, des larves sont observées à une fréquence inférieure au seuil de risque mais la pression est élevée sur le secteur de Soturac.

Évaluation du risque : Le risque est nul pour le moment.

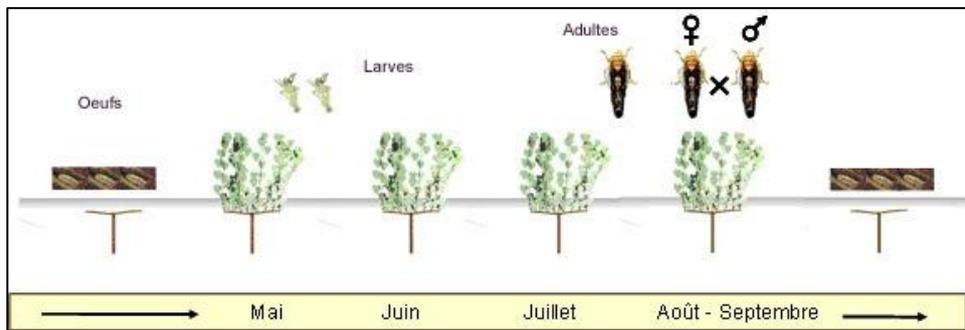
La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. *La gestion de ce ravageur se fait généralement sur les populations estivales.*

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Biologie



Cycle biologique de *S. titanus* : les œufs passent l'hiver en diapause dans des anfractuosités de l'écorce des bois de vigne ; les premières larves éclosent dès le début de mois de mai ; les adultes apparaissent à partir de mi-juillet ; la fécondation des femelles et ensuite la ponte des œufs se réalisent pendant le mois d'août et septembre. (SOURCE EPHYTIA)

Pour en savoir plus : [sur ephytia](#)

• Situation au vignoble

Des larves sont observées au vignoble. Les dates de traitements obligatoires ont été publiées.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention sont fixées par la DRAAF :

Premier traitement du 07/06 au 16/06.

Deuxième traitement :

- en conventionnel du 22/06 et le 01/07/25
- en agriculture biologique du 17/06 au 28/06/25.

Le premier traitement doit être renouvelé 15 jours environ après la première application en agriculture conventionnelle, et 10 jours après la première application en agriculture biologique (comme le précise le communiqué sur le site de la DRAAF-SRAL), pour les communes à 2 ou 3 traitements obligatoires.

Pour en savoir plus : [DRAAF Occitanie](#)

FOCUS XYLELLA FASTIDIOSA

Xylella fastidiosa est une bactérie classée organisme de **quarantaine** prioritaire par l'Union européenne en raison de son pouvoir de nuisance élevé et de son large spectre d'hôtes. Cette espèce bactérienne, responsable notamment de la **maladie de Pierce chez la vigne**, fait l'objet d'une surveillance phytosanitaire intensive à l'échelle communautaire. Elle colonise les vaisseaux du xylème, perturbant les flux hydriques, ce qui induit un dépérissement progressif des végétaux infectés.

La transmission se fait exclusivement par des insectes vecteurs xylophages, parmi lesquels plusieurs espèces de cicadelles et de cercopes. Parmi ces vecteurs, *Philaenus spumarius*, communément appelé **cercopie des prés** ou philène spumeuse, a été identifié comme le **principal vecteur en Europe**. Cet hémiptère possède une forte capacité de dissémination, on le trouve très fréquemment dans les vignes en ce moment. Les adultes s'alimentent sur une large gamme de plantes hôtes, dont de nombreuses espèces spontanées et cultivées. Lors de la prise de nourriture, le cercopie peut acquérir la bactérie sur une plante infectée, puis la transmettre mécaniquement à une plante saine lors de piqûres ultérieures. Il reste infectieux toute sa vie.

Le **cercopie des prés** possède une génération par an. La femelle pond en été. Le stade œuf est la forme hivernale. L'éclosion a lieu au printemps. Les larves sont actives vers la fin du mois d'avril et arrivent à maturité à la fin du printemps. Elles sont peu mobiles. C'est pendant son développement que la larve se recouvre de sécrétion. Les adultes muent dans la masse d'écume et y restent généralement jusqu'à ce que leurs ailes soient sèches et pigmentées dans sa totalité.



Larve dans son écume et cercopie adulte (CA81)

À ce jour, la sous-espèce *fastidiosa*, pathogène spécifique de la vigne, n'a pas été détectée sur le territoire français. Toutefois, plusieurs foyers ont été confirmés dans des zones limitrophes : en Italie (notamment dans la région des Pouilles), au Portugal (région Centre-Est), aux îles Baléares, et un foyer ponctuel en Allemagne en 2013, qui a depuis été éradiqué. La progression géographique de ces foyers constitue un risque phytosanitaire croissant pour la France.

Sur le territoire national, la **sous-espèce *multiplex*** est la plus fréquemment rencontrée. Elle a été détectée en Corse dès 2015, introduite via un plant de myrte contaminé, importé d'Italie. Depuis 2018, l'île est entièrement classée en zone délimitée sous statut d'enrayement, l'éradication ayant été jugée techniquement irréalisable. En Occitanie, seule la sous-espèce ***multiplex*** a été détectée, principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula* spp.), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*). La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie. La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifiques-20-a6392.html>

En 2024, cette sous-espèce a également été retrouvée dans l'Aude et dans le Tarn. La sous-espèce *pauciflora*, pour sa part, a pénétré en Paca mais a été éradiquée. Ces sous-espèces ne sont pas dangereuses pour la vigne.

Les symptômes sur vigne

La vigne est sensible à la sous-espèce *X. fastidiosa subsp. fastidiosa*, responsable de la **maladie de Pierce**. Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

1. Chute des feuilles avec le pétiole restant accroché au sarment ;
2. Brûlures foliaires puis dessèchement du rameau voire dans le cas le plus grave la mort de la plante entière ;
3. Chloroses foliaires et taches nécrotiques ;
4. Jaunissement voire rougissement du feuillage ;
5. Dessèchement marginal du limbe ;
6. Nanisme de la plante.



Sur le limbe encore vert, les lésions sont sectorielles et plutôt périphériques, de couleur brunâtre ; un halo plus ou moins large, jaune à rougeâtre les ceinture.
(*Xylella fastidiosa* - Maladie de Pierce) -
Source : EPPO, J. Clark, University of California, Berkeley (US)

Xylella fastidiosa (XYLEFA) - <https://gd.eppo.int>



Les feuilles sont maintenant entièrement desséchées. Les rameaux sont restés partiellement herbacés. (*Xylella fastidiosa* - Maladie de Pierce) - Source : EPPO, J. Clark, University of California, Berkeley (US)

Que faire en présence d'un foyer ?

Xylella fastidiosa est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire ;
- l'éradication de l'organisme nuisible par destruction des végétaux contaminés et suspects dans les zones infectées ;
- la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.

L'arrêté national du 19 octobre 2020 relatif aux mesures de lutte à mettre en oeuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.

Pour en savoir plus :

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-cest-quoi>

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/21525/Vigne-Maladie-de-Pierce-Xylella-fastidiosa>

<https://www.reussir.fr/vigne/ravageurs-emergents-en-viticulture-quelles-menaces-reelles>

BIODIVERSITE



A gauche :
Chrysope adulte (photo CA81)
Les larves de chrysopes sont des auxiliaires, ce sont des prédateurs de certains ravageurs de la vigne : acariens, pucerons, aleurodes, cochenilles...

Pour en savoir plus : [Les chrysopes sur Vignevin](#)

A droite :
Syrphe adulte (les larves sont prédatrices des pucerons) (photo CA81)



Orchis bouc (CA81)



Libellule, ordre des Odonates (photo CA81)

Pour identifier les espèces de libellules : [Atlas dynamique des odonates](#)

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'action différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Retrouvez [ici](#) la note technique 2025 sur les résistances aux maladies en vigne.

Prochain BSV le 03/06/2025

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, Natera, Vitivista, Vivalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.